



## **FERMETURE DE L'HIPPODROME, L'ASP SE MOBILISE**

La fermeture de l'hippodrome est de nouveau à l'ordre du jour. Ce n'est pas la première fois que cette annonce est faite, la première fermeture avait été annoncée en 1994.

### **Les annonces de France Galop, Extrait du communiqué du 28 novembre 2018**

- Arrêter les activités « courses » sur l'hippodrome fin 2019,
- Redimensionner et moderniser le centre d'entraînement avec un investissement de 1,5 millions d'Euros en l'ajustant à son niveau d'activité soit 500 chevaux.

Le Président de l'ASP et l'ensemble des Syndics expriment leur soutien à la municipalité dans ses efforts pour pérenniser l'hippodrome et les activités hippiques.

L'ASP se mobilise pour éviter cette fermeture qui aurait des conséquences majeures pour la ville de Maisons-Laffitte et pour le Parc.

### **L'hippodrome, un élément essentiel de l'identité de la ville et du Parc**

L'hippodrome fait partie intégrante du patrimoine de la ville au même titre que le château. A l'heure où nous fêtons le bicentenaire de l'acquisition du domaine de Maisons par Jacques Laffitte, cette fermeture serait un désaveu historique. Maisons-Laffitte, Cité du cheval, deviendrait une ville de banlieue parisienne comme les autres.

L'ASP continuera donc de mener toutes les actions possibles afin de préserver le patrimoine, l'environnement et le caractère du Parc, intimement liés aux activités hippiques.

### **L'impact économique de ces décisions**

La réduction des activités de France Galop aura des conséquences sur l'économie de la ville et du Parc, même si, France Galop continuera de payer les redevances à l'ASP en tant que propriétaire de l'hippodrome.

### **Les conséquences sur l'urbanisme**

L'hippodrome étant inconstructible, car en zone inondable, il ne devrait pas faire l'objet de programmes de construction. L'ASP défendra et mobilisera l'ensemble des résidents pour s'assurer d'une utilisation pérenne du site en cohérence avec le caractère du Parc.

Maisons-Laffitte est l'unique Cité où les hommes et les chevaux vivent côte à côte et le restera.

Sur tous ces points, l'ASP restera vigilante et compte sur l'engagement de **TOUS** pour préserver le caractère unique de la **Cité du Cheval**.

**SIGNEZ LA PETITION EN LIGNE SUR LE SITE DE LA VILLE OU EN MAIRIE OU  
SUR LA PAGE FACEBOOK DE L'ASP**

**Le Président et les Syndics de l'ASP**